Ambassade de la République Algérienne Démocratique et Populaire Bienne



سفارة الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

INTERVENTION DE MME TAOUS FEROUKHI AMBASSADEUR REPRESENTANT PERMANENT DE L'ALGERIE DEVANT LA 3^E CONFERENCE POUR FACILITER L'ENTREE EN VIGUEUR DU TRAITE D'INTERDICTION COMPLETE DES ESSAIS NUCLEAIRES

Vienne, le 3 septembre 2003

Monsieur le Président,

Permettez-moi, au nom de la délégation algérienne, de vous féliciter pour votre accession à la présidence de cette 3e Conférence de facilitation de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et de vous assurer de son plein appui. Que Son Excellence l'Ambassadeur Tom Grönberg, trouve ici le témoignage de notre reconnaissance pour ses efforts méritoires qui ont conduit à bon port les travaux préparatoires.

Je saisis également cette occasion pour rendre hommage à l'Autriche pour son hospitalité en accueillant, pour la 2e fois, ces assises consacrées à la promotion du TICE.

L'Algérie s'associe aux déclarations prononcées au nom du Mouvement des Non Alignés et du G.77 et la Chine.

Monsieur le Président,

Sept ans après l'adoption solennelle du Traité, nous voici de nouveau réunis dans la capitale autrichienne afin d'examiner les mesures à prendre pour accélérer son entrée en vigueur. En dépit des progrès réalisés dans le processus de ratification de cet instrument, force est de constater qu'il est toujours en attente d'entrée en vigueur. Il s'agit là d'un défi qui nous commande de ne pas faiblir dans nos efforts et de conjuguer nos actions afin de réunir, dans les meilleurs délais, les conditions nécessaires à son application.

La présence, aujourd'hui, d'un nombre aussi important de représentants de Gouvernements, d'Organisations internationales, et d'ONG, témoigne de l'intérêt renouvelé de la Communauté internationale à la problématique du désarmement et de la non prolifération nucléaires.

En cohérence avec ses engagements et consciente des enjeux de la paix de la sécurité internationales, l'Algérie a décidé de ratifier le TICE en déposant, le 11 juillet 2003, ses instruments de ratification auprès du Secrétaire Général de l'ONU. Par cette adhésion l'Algérie devient Etat membre de l'ensemble des instruments internationaux pertinents dans le domaine du désarmement et de la non prolifération des armes de destruction massive, notamment nucléaires.

Figurant parmi les pays cités à l'Annexe II dont la ratification est requise pour l'entrée en vigueur du Traité, l'Algérie apporte ainsi sa contribution à l'effort collèctif de la Communauté internationale visant à hâter cette perspective, en donnant une impulsion nouvelle au processus de ratification. A cet égard, elle tient à exprimer ses sincères remerciements à toutes les délégations qui l'ont félicitée pour cet accomplissement.

L'Algérie saisit l'occasion de cette 3e conférence pour joindre sa voix à celles des autres délégations afin d'exhorter les Etats qui ne l'ont pas ratifié, particulièrement ceux mentionnés à l'annexe II du Traité, à suivre son exemple et à faire de cet instrument fondamental pour la paix et la sécurité internationales, une réalité.

Ce faisant, ils renforceront ainsi leur engagement de mettre en œuvre les 13 mesures adoptées à l'issue de la conférence d'examen du TNP tenue en 2000 et présidée par l'Algérie. En effet, l'entrée en vigueur du TICE se traduira par un renforcement de la sécurité nucléaire, en particulier, dans le domaine de la prévention et de la lutte contre le terrorisme nucléaire, et contribuera, sans nul doute, à la consolidation de la paix et de la sécurité internationales.

Nous sommes bien conscients qu'aucun progrès concret dans les domaines du désarmement et de la non prolifération nucléaires n'est possible qu'à travers une volonté politique et une détermination de l'ensemble des acteurs à respecter le cadre légal adopté par la communauté internationale. Le respect scrupuleux des instruments internationaux en matière de désarmement, dont le TNP qui reconnaît, en son article VI, les responsabilités particulières des Etats nucléaires, est un impératif permanent.

Monsieur le Président,

L'Algérie contribue activement aux travaux de la Commission préparatoire et notamment au système de vérification mis en place, convaincue également des bénéfices qui peuvent être tirés des technologies de surveillance pour des usages pacifiques. A ce titre, elle désire tirer profit de cet outil de mesure des phénomènes naturels, en particulier dans le domaine de l'environnement et des phénomènes sismiques. L'Algérie saisit cette occasion pour remercier le Secrétariat technique provisoire pour sa coopération lors du terrible séisme qui a endeuillé, le 21 mai 2003, la région d'Alger. Elle tient à souligner l'importance de la prévention, de la formation et de la coopération internationale attendue du système de surveillance et des autres composantes prévues par le TICE.

Je saisis cette opportunité pour exprimer nos félicitations à M. Wolfgang Hoffmann, Secrétaire Exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité, pour ses efforts inlassables en faveur de la mise en œuvre effective du TICE. Nos remerciements s'adressent également au personnel du Secrétariat pour le travail remarquable accompli avec dévouement.

Monsieur le Président,

La participation active de nombre d'Etats aux travaux de l'Organisation, atteste de l'intérêt croissant qu'ils suscitent et du rôle que le Traité peut jouer, aux côtés du TNP, dans le renforcement du régime international de non prolifération nucléaire. Cette participation est encourageante dans la mesure où elle contribue à faire de ces domaines des questions urgentes dans l'ordre du jour international et partant, à soutenir les efforts visant à assurer le caractère universel de ces deux traités.

C'est la raison pour laquelle nous percevons cette conférence non pas comme une simple exhortation à la ratification du Traité, mais comme une occasion supplémentaire d'un élan politique renouvelé de nos engagements collectifs pour l'avènement d'un monde débarrassé des armes de destruction massives et des armes nucléaires en particulier.

Je vous remercie.